



Master Droit parcours Métiers de l'administration

Master Droit



ECTS
120 crédits



Durée
2 années, 4
semestres



Composante
Faculté des
Sciences
Économiques,
Sociales et
Juridiques



Campus - Ville
Fonderie -

Présentation

Le parcours Métiers de l'administration poursuit l'objectif de former les étudiants aux métiers de l'administration quelles que soit les conditions qui permettent d'y accéder (concours catégorie A ou le contrat)

Il a également pour objectif de les former à intégrer les services de l'administration du XXIème siècle et en maîtriser les enjeux et la culture.

Le parcours prend en considération l'impact de la modernisation de l'administration publique sur les métiers, et envisage les nouveaux enjeux tels que la transition énergétique, l'écologie, la transformation numérique et la création du service public de la donnée.

Il forme également aux métiers de la commande publique, de l'urbanisme et de la sécurité publique pour répondre à l'ensemble des emplois publics offerts (attaché d'administration centrale, territoriale, hospitalière; directeur de police municipale, d'établissement pénitentiaire; officier de gendarmerie; inspecteur des finances publiques, des douanes, de la DGCCRF, du travail, etc.).

Les étudiants qui souhaitent accéder au Barreau seront préparés à cette échéance à la fois par l'acquisition de compétences en droit public, et par l'acquisition de compétences répondant aux attentes des cabinets d'avocats.

Le parcours Métiers de l'administration est adossé aux travaux de recherches menés par le CERDACC. Cet adossement prend la forme d'une option de spécialisation progressive qui peut être suivie dès le Master 1. Cette option particulièrement appréciée dans les services administratifs, a notamment pour objectif de préparer les étudiants à l'évaluation, à la prévention des risques et aux dispositifs de gestion de crise. Elle donne accès à des exercices professionnalisant spécifiques (gestion de projet interdisciplinaire, simulation de procédure, exercice de gestion de crise).

Savoir-faire et compétences

L'étudiant devra acquérir des connaissances et compétences de spécialisation en droit public dans le cadre de matières fondamentales (droit des collectivités territoriales, droit de l'urbanisme, droit européen de la concurrence, contentieux administratif, droit public des affaires, gouvernance locale), et d'ossature (droit constitutionnel approfondi, grands enjeux du monde contemporain).

Programme

Organisation

En 1ère année, le parcours Métiers de l'administration forme plus spécifiquement à l'acquisition de compétences précises



pour pourvoir aux emplois proposés dans le secteur public. Les cours, les travaux dirigés et le tutorat des étudiants par des élèves de grandes institutions publiques (telles que l'ENA) sont dispensés de manière à permettre une spécialisation progressive.

Par le choix des matières optionnelles, l'étudiant pourra ouvrir ou spécialiser davantage son profil soit en visant les concours, soit en identifiant un besoin spécifique d'une administration.

La 2ème année est ouverte à l'alternance pour les étudiants qui le souhaitent et notamment ceux qui envisagent d'intégrer l'administration. Les cours ont lieu une semaine sur deux. En effet, la présence à l'Université a lieu toutes les deux semaines entre septembre et avril ; l'autre semaine, l'apprenti est en collectivité publique ou en cabinet d'avocat. A partir du mois d'avril est exclusivement au sein de la structure d'accueil.

L'initiation à la recherche universitaire est assurée par la rédaction de différents rapports.

Admission

Conditions d'admission

Les modalités de recrutement sont les suivantes :

- **En Master première année** : Dépôt des candidatures sur la plateforme [Mon Master](#)
- **Entrée directe en deuxième année**
 - Pour les candidats résidents en France , **recrutement** : via [e-candidat](#)
 - Pour les candidats résidents de l'UE III, Suisse, Monaco et Andorre, et candidats hors procédure CEF : Demande du dossier par mail

Pour les candidats hors UE résidant dans un pays relevant de la procédure "Études en France" Connexion au portail : <http://www.campusfrance.org/fr/>

Capacité d'accueil

17

Pré-requis obligatoires

Les principes directeurs du droit public, valant pré-requis pour l'accès au parcours Métiers de l'administration, sont acquis dès la Licence dans le cadre des enseignements de droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques et droit fiscal, et libertés fondamentales.

Et après

Poursuite d'études

Le doctorat peut être envisagé à l'issue du Master, notamment pour les étudiants ayant choisi l'option prévention et gestion des risques.

Insertion professionnelle

Cette offre de formation débouche sur un large panel d'activités professionnelles :

- Juriste dans une collectivité publique
- Attaché d'administration centrale, territoriale, hospitalière;
- Directeur de police municipale, d'établissement pénitentiaire;
- Officier de gendarmerie;
- Inspecteur des finances publiques, des douanes, de la DGCCRF, du travail, etc.)
- Avocat en droit public
- Enseignant-chercheur



Infos pratiques

Laboratoire(s) partenaire(s)

Plus d'informations sur le CERDACC

<https://www.cerdacc.uha.fr/>

En savoir plus

Plus d'informations sur le site de la Faculté des
Sciences Economiques Sociales et Juridiques

[https://www.campus-fonderie.uha.fr/formations/droit/
master-metiers-de-ladministration/](https://www.campus-fonderie.uha.fr/formations/droit/master-metiers-de-ladministration/)

Autres contacts

Responsable : Karine FAVRO

Courriel : karine.favro@uha.fr

Secrétariat : Odile KPODEME

Courriel : odile.kpodeme@uha.fr

Tél : [03 89 56 82 26](tel:03.89.56.82.26)